

**Élections des Administrateurs  
représentant les salariés  
au Conseil d'Administration de  
GDF SUEZ le 18 décembre 2008**

**VOS CANDIDATS  
COLLEGE AUTRES  
SALARIES**



**Philippe TAURINES**  
**Tête de Groupe GDF SUEZ**



**Nicole MARTIN**  
**Opérateur commun**  
**GrDF GDF SUEZ**



**Annie VAILLAGOU**  
**COFATHEC GDF SUEZ**



**Yvan PAYAN**  
**ELYO GDF SUEZ**

Vote par correspondance

**COLLÈGE  
AUTRES SALARIÉS**

Dès le 26 novembre 2008 vous voterez pour les trois représentants des salariés au Conseil d'Administration. Ce vote se déroulera sur deux collèges. Vous allez élire un salarié « cadre ou assimilé » et deux salariés « autres salariés ».

Vous pourrez voter par correspondance à partir du 26 novembre, le matériel de vote vous parviendra par courrier à votre domicile !

***VOTER FO LE 18 DÉCEMBRE  
C'EST FAIRE UN CHOIX  
D'AVENIR !***

***N'oubliez pas  
voter FO par correspondance  
à partir du  
26 novembre 2008***

# Élections des administrateurs représentants des salariés GDF SUEZ au Conseil d'Administration le 18 décembre 2008.



## LE RÔLE DE L'ADMINISTRATEUR

**Notre compétence, notre présence** depuis des années ainsi que **notre expérience** au sein du conseil ne sont plus à démontrer.

Nous avons largement porté les positions des salariés et en particulier au moment de la fusion.

Nous avons dénoncé **la trop forte financiarisation des Entreprises** et avons annoncé, dès le début 2008, le risque boursier.

A la publication des résultats financiers, nos représentants au Conseil d'Administration ont systématiquement demandé un juste **retour des bénéfices vers les salariés** et non aux seuls bénéfices des actionnaires des fonds spéculatifs.

Nous avons également interpellé le top management sur les contraintes fortes, **le stress et la pression** auxquels sont confrontés quotidiennement les salariés.

Nous œuvrons au respect des dispositions EGA-PRO.

**A travail égal salaire égal !**

**Financer** des investissements industriels porteurs **pour les générations futures**, c'est de la responsabilité des élus au Conseil d'Administration.

**Veiller** au respect des engagements en matière de développement durable et **du bilan Carbone des entreprises**, c'est de la responsabilité des élus au Conseil d'administration.

**Exiger un management social**, c'est de la responsabilité des élus au Conseil d'Administration.

**Assurer** aux salariés **un traitement responsable et social en matière de salaires et carrières**, c'est de la responsabilité des élus au Conseil d'Administration.

**Prendre des décisions** dans l'intérêt de l'entreprise et pas des seuls intérêts privés, c'est de la responsabilité des élus.

**Défendre** les intérêts des filiales (ELYO, COFATHEC, CNR, SAVELYS...) et de leurs salariés dans **les restructurations à venir**, c'est de la responsabilité des élus au Conseil d'Administration.

## VOUS VOTEREZ FO POUR :

Nos valeurs, Vos revendications, Vos attentes,  
que nous porterons au Conseil d'Administration

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION C'EST QUOI ?

### Sa composition :

Le conseil est constitué de vingt quatre membres, dont :

- 13 administrateurs élus par l'assemblée générale,
- 7 administrateurs représentants de l'Etat nommés par arrêté,
- 4 administrateurs salariés où seuls 3 représentants sont élus par les salariés parmi lesquels 1 pour le collège cadre.
- 1 représentant les actionnaires salariés

### Ses missions :

Parmi ses missions le Conseil d'Administration, dûment constitué, décide de la stratégie du groupe concernant ses développements industriels et ses choix financiers.

Il décide également d'éventuelles fusions ou acquisitions, de la rémunération des dirigeants du groupe, du versement des dividendes aux actionnaires et de leurs montants.